

Journée du PBI

Fiches du Secteur international

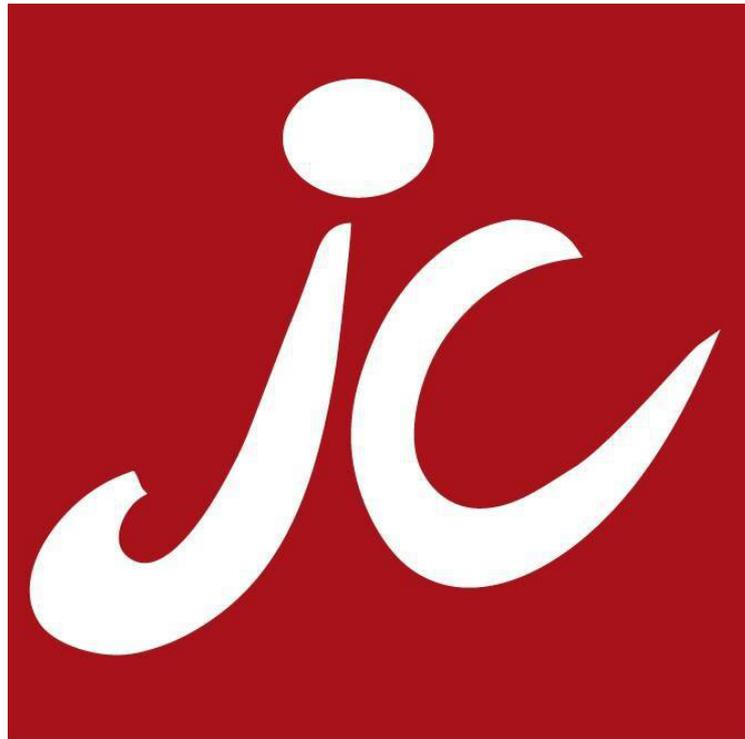


Table des matières

I. Le faux « problème » de l'immigration vers l'Europe-aspects mondiaux.....	2
II. Mondialisation capitaliste, impérialisme et migrations forcées.....	3
III. Politiques répressives et fermeture des frontières : le cas de l'Union Européenne.....	4
IV. L'impérialisme, la guerre et la montée des terrorismes et des intégrismes.....	8
V. Palestine et Extrême-droite.....	9

I. Le faux « problème » de l'immigration vers l'Europe-aspects mondiaux

Dans la sphère médiatique ainsi que dans une bonne part du discours politique les migrations et principalement l'immigration sont vues au travers d'un prisme négatif, il y a dans l'idéologie dominante la construction d'un « problème de l'immigration ». Cette approche utilisée par la classe dominante pour diviser les travailleurs est pourtant bien contraire à la réalité.

- Les migrations sont majoritairement intra continentales voire inter-régionales

Les dirigeants européens et français tentent de populariser l'idée que l'Europe serait au centre des routes migratoires de l'ensemble de la planète, or cela est faux. Les flux de migration les plus importants sont d'abord entre les pays dits du sud. Ainsi un rapport des Nations unies repris par l'OCDE estimait-il en 2013 que le nombre de migrants internationaux venus du « sud » ou « migration sud-nord » était très légèrement inférieur au nombre de migrants nés dans un pays du Sud, ou « migration Sud-sud »¹. Plus important encore le journal Le Monde, rappelait t-il que « les directions de ces flux ont évolué, et les mouvements Sud-Sud se sont **accentués. De 2000 à 2013, ils ont constitué 57 % de l'ensemble des flux migratoires** »². Enfin, sur **10 migrants de moins de 20 ans, 6 vivent dans des pays dits en développement.**

- L'exemple classique de la Syrie

Aujourd'hui le peuple syrien souffre et nombre de personnes sont forcées pour survivre d'émigrer vers d'autres pays. Certains viennent en Europe dans les conditions inhumaines bien connues. Cette situation est souvent présentée comme un « envahissement » de réfugiés syriens vers l'Europe. En réalité, l'énorme majorité des personnes émigrent dans des pays proches, de la région. En **décembre 2013, sachant que la tendance s'est encore approfondie depuis, le secours catholique notait que 35% de ces réfugiés avaient trouvé refuge au Liban, 24% en Jordanie, 22% en Turquie, 9% en Irak, 6% en Egypte, et simplement 4% pour le reste du monde, Europe incluse !**

- La migration est consubstantielle à l'humanité, les chiffres actuels sont-ils réellement supérieurs à ceux précédemment enregistrés ?

Mais surtout, la situation qui nous est aujourd'hui présentée est celle d'une augmentation sans précédent de l'immigration, qui représenterait une menace pour les sociétés des pays dits du nord. Bien entendu cela est faux. Nous ne reviendrons pas ici sur la **fausseté raciste de la menace** pour les sociétés, mais même pour ce qui est chiffres, la réalité encore une fois contraste avec ces déclarations populistes. A cet égard l'institut national des études démographiques rappelle que : « **Les immigrés seraient au total 214 millions en 2010 d'après les Nations unies [1]. Ils ne représentent qu'une faible minorité de la population mondiale (3,1%), la plupart des humains vivant dans leur pays de naissance. La proportion d'immigrés n'a que très légèrement augmenté au cours des dernières décennies (elle était de 2,9% il y a 20 ans, en 1990, et 2,3% il y a 45 ans, en 1965). Elle n'a sans doute que peu changé également en 100 ans** »³. Notons enfin que la notion même d'immigration est

1 <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>

2 http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/29/230-millions-de-migrants-dans-le-monde-des-flux-qui-ne-cessent-d-augmenter_4428870_3244.html

consubstantielle à l'humanité elle-même. L'homme a toujours immigré, c'est ici même le cœur de son existence que rien ne pourra jamais arrêter.

- Il faut battre en brèche le refrain « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde » : il ne correspond pas à la réalité

Une phrase nous est souvent opposée : « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde », tirée d'un discours de Michel Rocard, ancien premier ministre socialiste français. Il faut d'abord ici répondre qu'une majorité de migrants ne veut pas venir en France, que selon les sources de l'ONU, la **France n'est que le 10^{ème} pays a accueillir des immigrés en proportion de sa population loin derrière des pays comme l'Arabie Saoudite ou la Côte d'Ivoire**. Enfin, il est nécessaire de dire et d'affirmer que la France que nous voulons est ouverte, se grandit par l'accueil qu'elle réserve aux populations des pays pauvres victimes de l'impérialisme.

II. Mondialisation capitaliste, impérialisme et migrations forcées

Le monde d'aujourd'hui est dominé par la mondialisation du capitalisme, le terme d'impérialisme est complexe, s'il fallait en donner une définition on pourrait se référer à celle résumée par Lénine : « Si l'on devait définir l'impérialisme aussi brièvement que possible, il faudrait dire qu'il est le stade monopoliste du capitalisme. Cette définition embrasserait l'essentiel, car, d'une part, le capital financier est le résultat de la fusion du capital de quelques grandes banques monopolistes avec le capital de groupements monopolistes d'industriels; et, d'autre part, **le partage du monde** est la transition de la politique coloniale, s'étendant sans obstacle aux régions que ne s'est encore appropriée aucune puissance capitaliste, à la politique coloniale de la possession monopolisée de **territoires d'un globe entièrement partagé** »⁴. L'impérialisme a un rôle particulier dans l'émigration forcée de nombreuses personnes.

- Politiques impérialistes, destruction d'État et migrations : la responsabilité des grands États et des institutions internationales

Dans le cadre de la mondialisation, les grands États qui défendent les intérêts de « leurs » grandes entreprises, les institutions internationales jouent un rôle direct dans les flux migratoires puisque ce sont principalement des pays victimes de ce système, exploités ou agressés militairement que sont issus les migrants. Plusieurs exemples montrent la responsabilité de ces pays ou institutions dans des cas de figures bien différents.

- Exemple France + FMI : Mali

Un État a été au cœur de l'actualité en France, il s'agit du Mali où la France est intervenue pour soit disant repousser les terroristes. Cependant personne n'a souligné la responsabilité de l'ancienne puissance coloniale ainsi que du FMI dans la situation. La première a historiquement joué plusieurs cartes dans le pays, que ce soit l'État central ou les Touaregs, ce qui a facilité la déstabilisation, tandis que le FMI a lancé plusieurs réformes structurelles ayant affaibli la force de l'État, le contrôle de son territoire et partant a affaibli le pays, le dernier plan datant d'octobre 2013.

3 Population et sociétés, n°472, Novembre 2010, p.4.

4 Vladimir Ilich Lénine, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, chap.7

- Exemple production agricole : l'UE et les États-Unis

Nombre de pays exploités africains et asiatiques où de nombreuses personnes sont forcées à l'exil disposent d'une économie majoritairement agricole. Le mode d'organisation des marchés agricoles repose principalement sur des subventions accordées dans les pays riches au détriment des pays pauvres, ce qui affaiblit les économies de ces derniers et renforce la tendance à l'exil. L'exemple le plus connu est la subvention des producteurs de cotons américains au détriment des producteurs africains, ce qui a pour conséquence que les prix locaux sont plus faibles que les prix des matières importées. La phrase de Marx estimant que le libre échange est « la liberté du renard dans le poulailler » est à bien des égards éclairante ». Notons enfin que la financiarisation de l'agriculture se renforce et que les financiers des grands pays capitalistes jouent désormais la valeur de ces produits en bourse ce qui a conduit à de graves pénuries et à de véritables émeutes de la fin dans des grands pays comme l'Égypte. Détruire les bases de l'économie c'est saper le développement de ces pays.

- France-Afrique : Guerre et pauvreté créée par la France

L'Afrique subsaharienne est, avec l'Asie du Sud-Est la région du monde où l'émigration est la plus forte. La France y applique une logique dite de France Afrique où le lien entre expression militaire de l'impérialisme et immigration est le plus patent. L'État français y impose sa loi, 11 opérations militaires y sont menées, empêche toute souveraineté réelle de ces pays ce qui conduit nécessairement à l'immigration et au départ depuis ces pays. Les grandes entreprises françaises usent des ressources minières, à l'image d'Areva au Tchad dans les mines d'Uranium, ou du port d'Abidjan dont la concession est revenue à Bouygues. Ainsi, la souveraineté économique et territoriale des anciennes colonies françaises est bien souvent limitée par l'impact de l'impérialisme français, ce qui contribue à empêcher tout développement stable de ces pays et par conséquent favorise l'immigration forcée des populations.

- Relation impérialiste et pillage des « cerveaux »+ empêche tout développement des pays

Un des aspects de l'impact des relations impérialistes sur les pays dominés est le phénomène dit de pillage des cerveaux. L'OCDE nous rappelle d'ailleurs que :

Parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire nés en Afrique, un sur neuf vit dans la zone OCDE. Les chiffres correspondants pour la région Amérique latine et Caraïbes, l'Europe et l'Asie étaient respectivement de 1 sur 13, 1 sur 20 et 1 sur 30. La question de la « fuite des cerveaux » est particulièrement sensible dans les pays peu peuplés et les États insulaires d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes (...). Près de 90% des personnes hautement qualifiées nées au Guyana vivaient dans la zone OCDE en 2010. On comptait également plus de personnes avec un niveau d'éducation élevé originaires de la Barbade, d'Haïti ou de Trinité – et –Tobago vivant à l'étranger que dans leur pays de naissance. Des taux d'émigration élevés des hautement qualifiés étaient également enregistrés pour la Jamaïque (46%), Tonga (44%), le Zimbabwe (43%), Maurice (41%), le Congo (36%), Belize (34%) et Fidji (31) »⁵.

III. Politiques répressives et fermeture des frontières : le cas de l'Union Européenne

Malgré les études démontrant le contraire, comme celle publiée par le PNUD en 2009 et qui s'intitule sans équivoque "Lever les barrières", les gouvernements européens affirment régulièrement que l'Union Européenne est confrontée à une immigration massive qu'elle n'a pas la capacité d'accueillir.

5 <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>

Le PNUD montre pourtant que la migration internationale est restée stable ces cinquante dernières années, représentant 3% de la population mondiale.

Cette rhétorique européenne est alimentée par la crise économique, et par une tendance de plus en plus marquée par la peur de l'autre et de ce qui est étranger. Cela se traduit par la banalisation des actes racistes (de nombreuses attaques racistes ont ainsi été signalées en Grèce depuis 2012) et des mauvais traitements infligés aux migrants le long de leur parcours migratoire. A cet égard, le vocabulaire choisi est symptomatique puisque des termes comme "clandestins" et "irréguliers" sont de plus en plus utilisés, s'agissant notamment des *boat people* en Méditerranée. L'idée que la tendance majoritaire des migrants est de se rendre de l'Afrique vers l'Europe est erronée et projette un prisme déformant sur les politiques migratoires européennes.

Depuis le Conseil européen de Séville en 2002, la politique européenne d'asile et d'immigration s'appuie en effet sur une **"approche globale" des migrations. Derrière ce terme équivoque se côtoient plusieurs réalités: la lutte contre l'immigration irrégulière, l'organisation de la migration légale, et l'aide au développement, clairement liée aux objectifs de contrôle des flux migratoires.** Prétextant un risque d'invasion migratoire après les événements très médiatisés de Ceuta et Melilla en 2005, puis l'arrivée de nombreuses pirogues sur les îles Canaries en 2006, l'Europe a mis en place une politique d'endiguement des migrations subsahariennes et maghrébines.

Le **Pacte européen sur l'immigration et l'asile** de 2008 a renforcé le cercle vicieux dénoncé par de nombreuses associations : la politique restrictive en matière d'attribution des visas force les migrants à emprunter des filières clandestines et génère des sans-papiers. Dans le même temps, les pays de l'UE, sous prétexte de cette immigration "clandestine", déploient un dispositif policier et militaire sans précédent pour contenir et empêcher l'accès au territoire européen des ressortissants de pays tiers (ex : assistance militaire à la Libye sous le régime du colonel Kadhafi, création de l'agence FRONTEX,...).

Des pressions sont aussi exercées sur les pays « tampons » aux frontières extérieures de l'Europe (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Ukraine) pour qu'ils réadmettent les migrants qui transitent par leur territoire, et qu'ils deviennent les sous-traitants du contrôle des frontières de l'UE. Il s'agit de se décharger des tâches telles que l'instruction des demandes d'asile, l'accueil des réfugiés et la gestion des migrants économiques. Ces pressions ne dédouanent pas les pays du Sud de leur responsabilité, mais leurs gouvernants acceptent ce rôle en échange d'une coopération plus poussée avec l'Union européenne.

Les murs de plus en plus hauts, les dispositifs de plus en plus sophistiqués qui sont mis en place pour garantir une illusoire étanchéité des frontières européennes, loin d'empêcher les gens de bouger, les contraignent à emprunter d'autres routes, souvent plus coûteuses, mais surtout plus dangereuses.

1. Qu'est-ce que FRONTEX?

L'agence FRONTEX est l'Agence européenne de sécurité aux frontières, dirigée depuis le début de l'année 2015 par le Français Fabrice Leggeri. Créée en 2004 par l'Union Européenne, elle exerce ses fonctions depuis le 1er mai 2005. L'agence basée à Varsovie emploie 320 personnes. « Réduire l'immigration clandestine, lutter contre la criminalité transfrontalière et assurer la protection et le sauvetage en mer des migrants » sont ses trois objectifs officiels principaux, en coopération avec les États membres de l'UE. Le budget total de l'agence FRONTEX atteint 114 millions d'euros en 2015. Un budget plus élevé que l'année précédente, 98 millions d'euros, et de 2013, près de 94 millions d'euros.

FRONTEX n'est en effet pas un corps de sauvetage en mer, mais une agence de surveillance des frontières. Après réception d'une demande émanant d'un État membre, le directeur de FRONTEX prend une décision concernant le déploiement d'une ou plusieurs équipes d'intervention rapide aux frontières dans les meilleurs délais et au plus tard cinq jours ouvrables après réception de la demande. Il s'agit des RABIT (*Rapid Border Intervention Teams*). L'opération *Triton*, coordonnée par Frontex en Italie, n'est pas le prolongement de l'opération militaro-humanitaire *Mare Nostrum*. Ce n'est qu'une énième opération de contrôle et de mise à distance des étrangers, bien que les navires qui interviennent dans le cadre des activités de Frontex sont soumis, comme tous les autres, aux obligations du droit maritime international, notamment l'assistance aux personnes en détresse.

Cette agence sert donc à refouler les immigrés au-delà des frontières de l'UE. Plusieurs associations se sont d'ailleurs groupées pour lancer la campagne internationale «Frontexit» (www.frontexit.org) pour dénoncer les dérives auxquelles donnent lieu les opérations de Frontex en terme de droits humains.

2. L'Europe forteresse : une réalité

De plus en plus de barrières se construisent aux frontières de l'Europe. Après le mur, construit en 2001, entre le Maroc et l'enclave espagnole de Ceuta et Melilla, la Grèce, fin 2012, puis la Bulgarie, en juillet 2014, ont érigé des clôtures à leurs frontières avec la Turquie.

Ces murs, bâtis pour endiguer l'immigration vers l'Europe, présentent déjà des failles et des signes d'inefficacité. En octobre 2013, le gouvernement espagnol a décidé d'installer de nouveaux barbelés à lames tranchantes, dangereux et polémiques, sur le mur de Ceuta et Melilla. Pourtant, selon l'ONG *Human Rights Watch*, le nombre de tentatives pour rentrer dans l'enclave espagnole a augmenté en 2014: fin octobre, 1.250 migrants ou demandeurs d'asile étaient hébergés au centre d'accueil de Ceuta et Melilla, pour une capacité de 480 personnes.

Un mur « anti-migrants » en Bulgarie

Les migrants sont nombreux à passer la frontière terrestre bulgare, porte d'entrée de l'Europe. En 2015, 5 486 étrangers, majoritairement syriens, ont pénétré dans le pays le plus pauvre de l'Union européenne, soit trois fois plus que sur la même période de l'année précédente. Depuis juillet 2014, un nouvel obstacle est venu se dresser sur le chemin des clandestins. Un mur de barbelés "anti-migrants", érigé aux frais du gouvernement pour 4,5 millions d'euros, sépare la Bulgarie de la Turquie. Haut de trois mètres et long de trente kilomètres, sur une portion de frontière moins montagneuse où l'entrée est " plus facile", selon les autorités, ce rempart s'ajoute aux caméras thermiques et miradors délimitant l'entrée de l'Europe. Les 15 millions d'euros reçus en 2014 de l'UE pour la protection des frontières seront en partie utilisés pour disposer des caméras sur toute la longueur de la frontière commune avec la Turquie. Le mur sera prolongé, à partir de juin 2015, de 130 kilomètre avec des barbelés plus hauts et plus difficiles à escalader...

Achevée fin 2012, la barrière gréco-turque (12,5 km de barbelés, 3 mètres de hauteur, 25 caméras thermiques, coût de 3 millions d'euros) a de fait, dévié les migrants vers la Bulgarie, au nord, et au sud vers les îles grecques, Lampedusa, la Sicile et l'Espagne. Alors que la Grèce accueillait plus de 80% de l'immigration clandestine européenne en 2012, essentiellement par voie terrestre, c'est désormais la route de la Méditerranée centrale, par la Sicile et le sud-ouest de l'Italie, arrive largement en tête en 2014, avec 134.272 entrées irrégulières selon FRONTEX, l'agence européenne aux frontières.

La construction de ces barrières physiques ne dissuade pourtant pas les personnes mais, au contraire, elle aura surtout pour conséquence de les contraindre à utiliser des voies plus dangereuses.

Ce dispositif risque d'empêcher l'accès à des territoires pour des personnes en recherche de protection parce que fuyant des persécutions. Cela équivaut à violation du principe de non refoulement, garanti par la convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne...

3. Le règlement DUBLIN III

Cette procédure résulte du règlement européen "Dublin III" (Règl. (UE) du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 qui succède au règlement n° 343/2003 du Conseil du 18 février 2003 qui lui-même a succédé, en matière d'asile, au dispositif prévu par les accords de Schengen, puis à la Convention de Dublin de 1990.

Ce règlement s'attache à fixer les critères permettant de déterminer l'État responsable du traitement des demandeurs d'asile dans l'espace « Dublin » (UE + Islande, Norvège et Suisse). Son dispositif est très complexe. Il vise à empêcher un demandeur d'asile de choisir son pays d'accueil et à éviter qu'un demandeur fasse des demandes d'asile multiples dans l'UE ou qu'il soit renvoyé d'un pays à l'autre sans que sa demande ne soit jamais examinée. Il repose aussi sur la préservation de l'unité familiale au sens où l'État responsable sera d'abord celui dans lequel le demandeur a un membre de sa famille reconnu réfugié ou qui est en cours de procédure de demande d'asile.

Il vise surtout à obliger les États qui sont la « ceinture » de l'Union à renforcer de manière drastique leurs contrôles migratoires. Ainsi, l'État responsable sera notamment celui qui aura permis son entrée dans le territoire de l'Union Européenne et l'aura laissé franchir irrégulièrement ses frontières vers un autre pays européen (cas fréquent de l'Italie, de l'Espagne, la Grèce ou la Bulgarie).

L'application de Dublin est garantie par une banque de données appelée Eurodac créée en 2003. Eurodac a pour objectif la comparaison des empreintes digitales des demandeurs d'asile et des immigrants clandestins. Cette banque de données permet aux States participants d'identifier les demandeurs d'asile ainsi que les personnes ayant franchi irrégulièrement une frontière extérieure de l'"espace Dublin". Un État participant peut ainsi vérifier si un demandeur d'asile ou un ressortissant étranger se trouvant illégalement sur son territoire a déjà formulé une demande dans un autre État participant.

Le 15 mai dernier, la Commission européenne a proposé de répartir les réfugiés et demandeurs d'asile entre pays de l'Union européenne. Chaque État membre se verrait, sur une base obligatoire, attribuer un certain nombre de demandeurs d'asile, en fonction de leur PIB, de leur population, du taux de chômage, et de l'accueil passé de réfugiés et demandeurs d'asile.

La logique de Bruxelles reste cependant répressive. Une partie des migrants relève de l'immigration de travail et n'est pas concernée par le droit d'asile. La Commission le sait. Elle enjoint même les États à accélérer le rythme des reconduites à la frontière pour les migrants non éligibles au droit d'asile...

IV. L'impérialisme, la guerre et la montée des terrorismes et des intégrismes

Dans le climat anxiogène actuel, l'une des thématiques agitées par l'extrême droite et la classe dominante réside dans la mise en exergue d'une certaine montée du terrorisme et de l'intégrisme. Si elles détournent à leurs propres fins, et distordent la réalité, il ne faut pas oublier que l'intégrisme a d'abord constitué un des outils de l'impérialisme contre la libération coloniale, progressiste et socialiste d'une bonne partie du tiers monde et une excuse pour la discrimination dans les pays les plus riches. Cette dialectique avait déjà été identifiée dès 1912 par Jean-Jaurès qui, à propos de la colonisation de l'Afrique estimait à la tribune de l'Assemblée nationale qu'alors que les colonisateurs parlaient de populations « *fanatiques* » il soulignait notamment, « *qu'il faudrait enseigner ce qu'est cette civilisation arabe que vous ignorez et méprisez, ce qu'est cette admirable et ancienne civilisation. À laquelle les pays européens, je dis bien les pays européens, viennent montrer le visage hideux de l'invasion et de la répression* »⁶.

- Il existe une réelle montée des intégrismes et du terrorisme ; mais une montée qui est diverse

Les médias, les politiques, et notamment de droite agitent une peur : celle d'un monde dominé par l'intégrisme et le terrorisme islamiste. A titre d'exemple le congrès fondateur de l'UMP a décidé de consacrer une journée de travail à l'Islam.

Sans s'enfermer dans la sémantique notons que les termes intégrisme et fondamentalisme proviennent tous les deux de la tradition chrétienne, en 1907 suite à l'encyclique du pape Pie X qui condamne le « modernisme, et en 1919 aux États-Unis au travers de l'association *World's Christian Fundamentals Association*.

Il y a un fait à prendre en compte qui est indéniable : depuis la fin de l'Union soviétique les tensions religieuses, l'action politique intégriste promouvant une vision religieuse des conflits s'est renforcée. Néanmoins, à rebours de ce qui est régulièrement mis en scène dans les médias dominants une telle situation n'est pas propre à l'Islam bien au contraire.

Le Fanatisme décrit par Voltaire comme constituant « l'enfant dénaturé de la religion » ou par le Littré comme se référant à un être « animé d'un zèle outré de la religion » est commun à l'ensemble des religions. Voici quelques exemples qui permettent de montrer que toutes les intégrismes religieux se renforcent dans le monde :

- Intégrisme chrétien : Milices en Centrafrique, phalangistes libanais, retour des intégrismes en Europe, percée des fondamentalistes protestant en Afrique notamment subsaharienne...
- Intégrisme juif : Notamment en Israël avec les juifs orthodoxes, dont la présence au sein du gouvernement n'a jamais été aussi grande, voir également les différents groupes existants en Europe et en Amérique du Nord avec par exemple la Ligue de Défense Juive considérée aux États-Unis comme un groupe terroriste

⁶ <http://blogs.mediapart.fr/blog/jerome-pellissier/070115/quand-jaures-parlait-des-fanatiques-de-lislam>

- Intégrisme musulman : Plusieurs groupes comme Al Qaïda, Daesh, des gouvernements différents comme ceux du Golfe, de la Turquie, des milices rebelles en Indonésie
- Intégrisme bouddhiste/shintoïste : Les deux meilleurs exemples sont la Thaïlande et le Myanmar (Birmanie) où les minorités musulmanes sont réprimées et font l'objet de meurtres de masse. Il serait également possible de citer certains groupes japonais intégristes et ultra nationalistes
-
- Pour prendre l'exemple du Proche-Orient puisqu'il est médiatisé en ce moment : terrorisme et fondamentalisme utilisé comme outils de l'impérialisme

L'exemple du Proche-Orient est un bon exemple pour démontrer la diversité des fondamentalismes existant mais aussi leur utilisation par l'impérialisme. En effet les États-Unis qui prétendent combattre le fondamentalisme sont les premiers à non seulement imaginer le futur de la région au travers d'un paradigme religieux mais également à soutenir en fonction de ses intérêts divers groupes des plus fondamentalistes à l'image de Daesh ou encore des talibans contre l'Union soviétique en Afghanistan.

Le Proche-Orient constitue également un bon exemple en ce que les agissements de l'État israélien, pourtant criminels, ne sont ni qualifiés de terroristes ni de fondamentalistes alors même qu'ils recèlent tant une visée religieuse intégriste et un projet de mort de masse.

- Les interventions militaires ou les interférences politiques des centres impérialistes

Un fait est important : partout où les occidentaux sont intervenus au Proche-Orient, au nom souvent de la démocratie et du progrès, les fondamentalismes s'en trouvent renforcés. Les populations y trouvent parfois un refuge et surtout, ils permettent de détourner la colère populaire des véritables responsables des situations. L'exacerbation des tensions religieuses, leur utilisation constitue en ce sens un des outils de la domination internationale des grandes puissances.

- Utilisés également comme excuse pour la division et la discrimination raciste

L'argument des fondamentalismes, surtout en ce qu'ils concernent l'islam, sont beaucoup utilisés, en Europe et aux États-Unis comme fondements du racisme et de la discrimination. Les débats du Parlement sur la reconnaissance de la Palestine peuvent en témoigner. Le député, proche de Netanyahu Meyer Habib avait, à cet égard fait un lien douteux et scandaleux entre résistance palestinienne et Charlie Hebdo : « On a tué Charlie Hebdo', ont proclamé les islamistes armés après avoir pris 12 vies ce matin. Demain, si l'importation du conflit israélo-palestinien continue d'être favorisée en France par des textes comme celui de la résolution de reconnaissance unilatérale de la Palestine, et si les mesures législatives contre les terroristes ne sont pas plus téméraires, ils crieront 'On a tué la France'. La responsabilité des membres de l'Assemblée nationale sera alors pleinement engagée »⁷.

V. Palestine et Extrême-droite

Le conflit israélo-palestinien étant l'un des plus vieux de l'ère contemporaine, il suscite passions et fantasmes. Mais aussi les calculs politiques. Les différents acteurs de l'extrême-droite ont bien compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir à s'exprimer sur un tel sujet, généralement entre haine du juif et de

⁷ <http://lelab.europe1.fr/Le-depute-UDI-Meyer-Habib-etablit-un-lien-entre-l-attentat-contre-Charlie-Hebdo-et-la-resolution-sur-la-Palestine-20060>

l'arabe. Cette note a pour but de donner l'essentiel de la pensée de l'extrême-droite vis à vis de la Palestine. Elle se termine par quelques arguments à destination des camarades.

Commençons par le principal parti d'extrême-droite avant de s'attaquer « aux autres ».

I) Palestine et Front National

Le Front National est très loin d'être un véritable connaisseur de ce qui se passe en Palestine. Et pour cause, leur obsession de la réduction de l'immigration est à peu près le seul prisme par lequel ils analysent la politique étrangère.

Historiquement, le parti suit plutôt une ligne pro-arabe. On se rappelle les propos de Jean-Marie Le Pen comparant Gaza à un "camp de concentration". Lors des élections présidentielles de 2012, Marine Le Pen, comme tous les autres candidats, se disait favorable à la reconnaissance de l'État Palestinien. Elle ne définit jamais dans quelles conditions (les frontières de 1967 ?), par contre elle parle toujours du droit à la sécurité d'Israël.

Cependant, lors du vote en novembre 2014, le député FN, Gilbert Collard avait tenu ces propos juste avant de voter « non » à la reconnaissance de la Palestine « "si vous reconnaissez aujourd'hui l'État de Palestine, vous embrassez le Hamas, vous embrassez le terrorisme". Marion Maréchal Le Pen s'était abstenu de voter étant « d'accord avec un état palestinien » mais dénonçant une résolution à but électoraliste de la part du PS.

Des interrogations sur un revirement de la ligne du FN ont surgi en août dernier, lorsqu'Aymeric Chauprade, conseiller de Marine Le Pen et eurodéputé FN, a publié un « manifeste » sur la politique étrangère de la France (vous pourrez retrouver ce torchon politique en annexe). Ce qu'il faut retenir de ce texte est qu'il prône aujourd'hui une alliance avec Israël face à la menace islamiste. Les palestiniens seraient passés selon lui d'une envie de souveraineté à une envie d'islam. Et selon lui : « A moins donc qu'il ne soit gouverné par un antisémitisme obsessionnel, un patriote français ne peut chercher à former, contre Israël, et avec l'extrême gauche pro-palestinienne, la racaille de banlieue et les islamistes une alliance à la fois contre-nature et sans issue politique. »

Puisque que ce parti s'exprime peu sur la Palestine il est difficile d'affirmer que c'est la position de A. Chauprade qui l'a emportée au sein du FN. Mais ce monsieur est tout de même député européen...

II) Dieudonné et Soral

Pour ce qui est de **Dieudonné**, la chose est simple : c'est du pure antisémitisme.

Un communiqué de l'AFPS résume assez bien les choses : <http://www.france-palestine.org/Dieudonne-l-imposteur-raciste-n>

Avec d'autres de ses amis Dieudonné verse complètement dans la démagogie, transformant antisionisme en antisémitisme. Son principal combat est celui contre « ces juifs qui gouvernent le monde ». Pratique de désigner un ennemi commun, nous savons à quoi cela mène. Les théories du complot ont cela de facile qu'elles ne nécessitent que des preuves approximatives et des hypothèses basées souvent sur des fantasmes. Et tout cela éloigne de la politique...

Nous, jeunes communistes, pouvons nous déclarer antisioniste, au sens où le sionisme est complètement lié à la volonté de coloniser un endroit. Pourtant ce n'est pas la première de nos

revendications puisque nous mettons d'abord l'accent sur l'aspect politique du conflit avant de parler de sa dimension religieuse.

En terme de solutions politiques ou de résolution du conflit, Dieudonné n'a jamais rien dit de clair. Lorsqu'il était candidat pour le Part Anti Sioniste aux élections européennes de 2009, il n'y avait pas mention de la Palestine ! Uniquement : « faire disparaître l'ingérence sioniste dans les affaires publiques de la nation ». A force de tout confondre et de ne jouer que sur l'émotion que suscite le conflit, Dieudonné est inefficace et participe à l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme.

Sur le site internet d'Égalité et Réconciliation, Dieudonné parle de la Palestine dans une vidéo. Et la seule proposition concrète qu'il propose : donner de l'argent à Ananassurance, l'assurance qu'il est en train de créer. Cela permettra d'envoyer de l'argent à Gaza. Donc son unique solution consiste à lui reverser de l'argent. Si celui-ci n'était pas détourné, n'a-t-il aucune connaissance des millions qu'a donné l'Union Européenne à Gaza et qui sont régulièrement détruit par les bombardements ?

Quant à **Alain Soral**, les principaux arguments et axes sur lesquels il s'appuie sont :

- Une comparaison régulière de ce qui se passe en Palestine avec ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre Mondiale. En faisant cela, il compare l'incomparable puisque l'histoire n'est pas la même.
- Il parle beaucoup de Gaza et rarement de la Cisjordanie. Il prend le point le plus chaud du conflit et donc celui qui peut émouvoir le plus les gens.
- Il dit des choses fausses telles « qu'Israël est un état juif ». Ce n'est pas le cas ! Benjamin Netanyahu est en train d'essayer de faire passer cette réforme dans la constitution mais beaucoup de gens y sont opposé en Israël. C'est donc un mensonge en l'état actuel des choses.

Rappelons que ni Dieudonné, ni Soral n'ont jamais mis un pied en Palestine. Contrairement au travail militant que nous faisons à travers les voyages sur place, les soirées-débats, les tournois de foot, les lettres aux élus, ces deux personnes se contentent de paroles et de mensonges historiques.

Annexe :

La partie du texte sur la Palestine dans le manifeste sur la nouvelle façon de voir la politique étrangère d'Aymeric Chauprade, conseiller de Marine Le Pen.

« Mes positions politiques ne sont pas et ne seront jamais déterminées par mes amitiés personnelles et je sais même qu'aujourd'hui certains de mes amis pro-palestiniens auront du mal à les comprendre. Je connais tous les pays arabes, j'ai même été longtemps consultant pour un Royaume arabe, et je n'ai jamais été en Israël. J'ai une histoire personnelle avec le monde arabe et les positions que je prends me coûtent sur le plan affectif mais c'est le devoir de celui qui aspire à gouverner derrière Marine Le Pen de ne penser qu'à l'intérêt supérieur du pays. Car un vrai patriote français doit être capable de hiérarchiser les dangers qui menacent la France, de refuser l'idéologie et les constructions intellectuelles simplistes lui désignant un ennemi mondialiste imaginaire contre lequel il faudrait mener une révolution mondiale. Israël n'est pas l'ennemi de la France. La France n'a aujourd'hui qu'un véritable ennemi : le fondamentalisme islamique sunnite. Certes Israël est aujourd'hui encore très lié aux États-Unis mais ceux-ci commencent à s'en détourner et Israël adopte une posture multipolaire en construisant des relations fortes avec la Russie, l'Inde, la Chine. **A moins**

donc qu'il ne soit gouverné par un antisémitisme obsessionnel, un patriote français ne peut chercher à former, contre Israël, et avec l'extrême gauche pro-palestinienne, la racaille de banlieue et les islamistes une alliance à la fois contre-nature et sans issue politique.

Certains m'objecteront qu'Israël a tout fait pour créer cette situation qui a conduit au remplacement du nationalisme palestinien originel par le Hamas, tout ceci afin de renforcer la cohésion des Occidentaux autour de l'État juif. C'est possible (on se souvient que Cheikh Yacine fut en effet ramené en Palestine par les Israéliens pour faire contrepoids à Arafat), mais si c'est le cas, cette stratégie a réussi et, de fait, les Européens de l'Ouest se trouvent dans le même bain que les Israéliens. Par conséquent, je ne vais pas attendre que mon pays soit repeuplé par une majorité de musulmans radicalisés pour déclencher le grand soir contre un capitalisme dit apatride! Je n'ai qu'une priorité, impérieuse, c'est le peuple français, et mon combat politique ne s'articule pas autour de la lutte contre le sionisme! »

Le texte en entier : <http://www.realpolitik.tv/2014/08/la-france-face-a-la-question-islamique-les-choix-credibles-pour-un-avenir-francais/>